



sous réserve que nos choix soient clairs, argumentés, et en adaptation permanente.

### Santé, éthique et argent : les enjeux éthiques de la contrainte budgétaire sur les dépenses de santé en milieu hospitalier

#### >> Compte épargne temps (CET)

Le SNAM-HP a souligné l'importance qu'il attachait, ainsi que la CMH, à la transmission du CET aux ayants-droits lors d'un entretien au cabinet du Ministre avec Messieurs Leclerc, Perrin et Bubien le 26 novembre 2007. Il semblerait que nous ayons été entendus.

#### >> Ircantec

Le dossier de la retraite complémentaire Ircantec des PH est un dossier prioritaire pour le SNAM-HP et la CMH. Les projections actualisées de l'Ircantec montrent qu'à partir de 2019 le solde du régime devient négatif. Nous avons demandé l'ouverture d'une négociation sur l'avenir de ce régime lors d'un entretien avec Roselyne BACHELOT le 27 septembre 2007.

### Les projections actualisées de l'Ircantec

#### >> Le dossier médical personnel : le constat d'une aventure mal engagée...

Emblématique et médiatique, le DMP fut présenté en 2004 avec les paillettes qui convenaient à sa conception improvisée. Ce qui aurait pu (dû ?) être l'outil des professionnels de santé, devenait subrepticement un dossier centré sur le patient, personnel, faisant s'évanouir ainsi la faisabilité et l'utilité fondamentale de l'objet.

Aujourd'hui nous avons le sentiment que les questions sérieuses restent à résoudre, en tenant compte des besoins des professionnels...

### Mission interministérielle de revue de projet sur le Dossier Médical Personnel (DMP)

#### >> PLFSS 2008 : les hôpitaux publics en danger

Suite au communiqué de la FHF faisant apparaître un déficit de financement aggravé en 2008, le SNAM-HP demande que le retard structurel des moyens soit comblé et ne soit pas masqué par l'artifice de la T2A.

Autres textes parus

- Arrêté du 3 décembre 2007 portant nomination au conseil d'administration du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la



fonction publique hospitalière

- [Arrêté du 15 novembre 2007](#) modifiant l'arrêté du 27 février 2007 fixant pour l'année 2007 les montants régionaux des dotations annuelles complémentaires, les dotations régionales mentionnées à l'article L. 174-1-1 du code de la sécurité sociale et les dotations régionales de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation
- [Décret n° 2007-1608 du 13 novembre 2007](#) relatif aux conditions de nomination des praticiens sur la liste nationale d'habilitation à diriger un service et aux conditions de désignation des responsables des structures internes cliniques et médico-techniques
- [Décret n° 2007-1582 du 7 novembre 2007](#) relatif à la protection des personnes contre les dangers des rayonnements ionisants
- [Décret n° 2007-1570 du 5 novembre 2007](#) relatif à la protection des travailleurs contre les dangers des rayonnements ionisants
- Novembre - DREES, [numéro 607](#)  
Genèse des recours urgents ou non programmés à la médecine générale
- [Décret n° 2007-1555 du 30 octobre 2007](#) relatif à l'Assistance publique-hôpitaux de Paris, aux Hospices civils de Lyon, à l'Assistance publique-hôpitaux de Marseille, au Centre hospitalier national d'ophtalmologie des Quinze-Vingts et à l'hôpital national de Saint-Maurice
- Octobre - Sénat, [Rapport d'information sur la démographie médicale](#)

Cette liste diffusion est gratuite et sans engagement. Conformément à la loi Informatique et Liberté du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des données vous concernant. Si vous désirez vous désabonner de la liste de diffusion, répondez à cet e-mail en indiquant comme sujet : DESABONNEMENT.